

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE JEAN PICART LORS DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (2 avril 2015)

Il m'appartient d'ouvrir la séance d'installation de l'assemblée départementale après son renouvellement. Je demande à notre collègue Arnaud MERVEILLE, benjamin de notre assemblée, faisant fonction de secrétaire de séance, de procéder à l'appel nominal par ordre alphabétique des membres de l'assemblée. (M. Arnaud MERVEILLE procède à l'appel).

Jean PICART : conformément à l'article L 3122.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je constate que le quorum est atteint. Nous pouvons donc délibérer.

Je vous propose d'abord, mes chers collègues, d'avoir une pensée pour nos anciens collègues qui ont abandonné leur mandat ainsi qu'à ceux qui n'ont pas été réélus et de leur adresser nos cordiales pensées. Nous avons su travailler ensemble dans la diversité de nos sensibilités autour du Président Christian NAMY qui a su rassembler autour des valeurs humaines. Quelques soient leurs sensibilités ils ont œuvré au nom des intérêts de notre département, des meusiennes et des meusiens, au nom des territoires dont les contraintes et les défis sont si nombreux à surmonter.

Ces élections départementales sont encore caractérisées par une forte abstention qui dépasse de loin les enjeux départementaux. La crise démocratique et politique est profonde. Nos concitoyens ont clairement manifesté leur opposition aux conséquences de la politique gouvernementale : le chômage et la pauvreté augmentent, le pouvoir d'achat se dégrade, les inégalités sociales s'aggravent de façon insolente. Nos concitoyens ont clairement exprimé leur mécontentement, par leur abstention ou leur vote.

Le paysage politique est marqué par un succès de la droite, une poussée du FN et une bérézina sans précédent pour la gauche.

Globalement, le résultat est un échec cuisant qu'il faut imputer au Président de la République et à son premier ministre qui n'ont pas tenu les promesses du Bourget.

La dérive libérale mise en œuvre, il faut l'appeler par son nom : c'est une politique d'austérité dictée par Bruxelles.

Cela dit, avec le nouveau mode de scrutin, il y a une chose dont nous devons nous féliciter aujourd'hui : 17 femmes siègent au sein de notre assemblée.

Elles représentent au même titre que les hommes tout le territoire meusien. Leur présence donne à notre assemblée une nouvelle forme de légitimité à agir au nom de toute la population meusienne.

C'est un progrès et une avancée. Le conseil départemental en tirera le meilleur parti en sagesse et en efficacité. Notre assemblée change mais les problèmes et les enjeux de notre département subsistent.

Je souhaite vivement que demain, comme hier, nous sachions être solidaires contre la réforme territoriale. La loi n'est pas encore adoptée.

Des Elus de tous bords se sont battus pour le maintien des départements ruraux si utiles aux citoyens. Le maintien est assuré, mais nous sommes en sursis. Seront-ils liquidés en 2020-2021 ? Nous devons être vigilants, encore et toujours.

Et l'intercommunalité ?

Pour ma part, et je ne suis pas le seul, je me bats pour l'abandon du seuil minimum de 20 000 habitants en milieu rural pour la création des nouvelles intercommunalités. Je me battraï pour la réorganisation librement consentie des nouvelles Codecoms, sur la base de projets partagés. Rien ne doit se mettre en place sans l'accord des Elus. Je dis clairement non aux diktats imposés par l'Etat.

L'acte II de la décentralisation a transféré de nombreuses charges aux départements. Promise à l'euro près, c'était voici une dizaine d'années, la promesse de compensation n'a pas été tenue. Aujourd'hui, la dette de l'Etat à l'égard de notre département s'élève à 250 millions d'euros. Rien que pour le RSA qui s'élève cette année à 30 millions d'euros la compensation de l'Etat est inférieure à 70 %. La nouvelle assemblée devrait, à mon avis, agir pour une compensation intégrale en 2015.

Comme vous le voyez, chers collègues, je ne suis pas démagog, je ne réclame que la compensation pour les années antérieures.

Je vous rappelle simplement que si l'Etat nous avait compensé intégralement comme promis, le département aurait pu rembourser tous ses emprunts. Pour mémoire, le capital restant est de 172 millions d'euros.

Pour ce qui concerne les dotations de l'Etat aux collectivités, je tiens tout de même à rappeler à nos nouveaux collègues que les dotations ont baissé de 3,5 millions d'euros cette année, et 18 millions d'euros en moins en perte cumulée jusqu'en 2017, rien que pour la Meuse, si les choses restent à l'état.

Bien évidemment, il nous faudra poursuivre la mutualisation amorcée de certaines dépenses mais ce n'est pas la solution miracle pour préserver les finances départementales.

C'est pourquoi, je formule le souhait que notre assemblée départementale continue de se battre aux côtés de très nombreux Elus de tous bords pour mettre en échec cette réduction drastique des dotations qui touche toutes les collectivités.

Pour ma part, et c'est un engagement de mon binôme, je refuse les baisses programmées en rappelant que moins d'argent pour les collectivités, c'est moins de travaux, donc moins de travail pour les PME et le BTP qui souffrent. Je vous rappelle que le BTP annonce la réduction de 60 000 à 80 000 emplois dans ce secteur d'activité.

Il nous faudra également, encore un vœu, nous battre pour le maintien des services publics de proximité et de qualité dans nos écoles, nos gendarmeries ... etc, etc...

L'Etat doit tenir compte de la spécificité de notre milieu rural. C'est ce qu'on appelle sa fonction régalienne. La RGPP frappait durement avant 2012. Elle continue malheureusement depuis, malgré les postes créés en nombre insuffisant dans nos écoles et les gendarmeries.

De même pour nos régiments, je pense au 3^{ème} R.H.C. qui est maintenu depuis 2008 grâce à des actions unitaires très larges et l'intervention de nos parlementaires.

L'Etat s'est engagé à doter notre Grand 3 du nouvel hélicoptère NH 90 en 2020. Je vous dis encore et toujours : la vigilance pour que la promesse de l'Etat soit tenue. L'installation d'un régiment de Drônes aux côtés du 3^{ème} R.H.C. est une hypothèse crédible. Ce serait bon pour nos territoires, nos écoles, nos commerces et l'immobilier.

En terme d'emplois, nous avons des perspectives intéressantes avec Safran, Arélis et le groupe chinois Shénan. Il conviendra de veiller à ne pas oublier la partie Nord du département. Je rappelle simplement que nous avons à Etain un bâtiment libre de 2 500 m² suite à une liquidation judiciaire. Nous recherchons un locataire ou un acquéreur.

Le désenclavement de la partie Nord Est du département depuis l'autoroute A4 au PED, promis voici une trentaine d'années, n'a pas avancé. Nous devons à nouveau nous y atteler.

J'ai peut-être été un peu long, je vous prie de m'en excuser. Nous allons maintenant procéder à l'élection du Président. Qui se porte candidat au poste de Président du Conseil Départemental ?

Jean PICART